Vietnam, toujours

Autor(en): [s.n.]

Objekttyp: Article

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse

Band (Jahr): 77 (1968)

Heft 8

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-684080

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

prévus) dans les principales régions d'hébergement des Tibétains exilés en Inde. Evidemment l'argent joue un grand rôle en l'occurrence. Il est étonnant cependant de constater que, malgré la précarité des moyens disponibles, l'état sanitaire s'est sensiblement amélioré.

Mais revenons à la vie quotidienne de notre «nursery». Tandis que j'ausculte les malades venus de l'extérieur, adultes souvent, les enfants du dispensaire font leur deuxième séance de thermomètre. La veilleuse de nuit, une Tibétaine, vient prendre son service, après avoir dormi toute la journée. Jusqu'à l'aube elle veillera sur les petits malades, les mettra «sur le pot», leur donnera du lait ou du thé, changera leurs couches mouillées, replacera les couvertures tombées, notera les incidents sur son livre de veille, sans oublier les accès de toux, les insomnies.

A sept heures, quand la nuit tombe et que les petits se glissent dans leur lit, nous pouvons enfin goûter un peu de repos. Quand, très tard, j'allais à mon tour me coucher, je pensais à tous ces petits Tibétains en exil à Dharamsala et dans d'autres régions de l'Inde. Il faut les aider. Il faut que l'aide continue et s'amplifie.

Dr Heinz Widmer

Vietnam, toujours

«A feu et à sang, Vietnam 1966» écrivions-nous il y a près de 3 ans, lors du lancement de notre première action nationale visant à obtenir la souscription de parrainages «Vietnam», en vue d'intensifier notre aide à la population nécessiteuse, aux réfugiés, aux enfants, aux blessés et aux malades, sous forme de distributions de vivres et d'autres secours, comme aussi d'une assistance sanitaire. C'est ainsi que quelques semaines plus tard, en avril 1967, une première équipe médicale de la Croix-Rouge suisse partait pour Kontum, où elle fut affectée à l'hôpital civil local qui desservait toute la province du même nom. Après avoir rendu d'éminents services pendant près de 2 ans, cette équipe a été contrainte. par suite des événements de guerre de l'hiver dernier, d'interrompre brusquement son activité.

Actuellement, deux autres équipes de la Croix-Rouge suisse, l'une médicale et l'autre pédiatrique, sont stationnées au Vietnam du Sud; la première est affectée à l'hôpital de district de Ha Tien, près de la frontière cambodgienne, la seconde au pavillon pour enfants de Da-Nang construit au moyen de fonds de la

Confédération et de notre Société nationale, en exploitation depuis l'automne 1968. La première groupe deux médecins, un infirmier et deux infirmières, ainsi qu'un administrateur. Elle a commencé son activité à la mi-juin 1968 et dessert l'hôpital local, d'une capacité de 50 lits. Avant l'arrivée de nos compatriotes, il n'était pas possible d'y pratiquer des interventions chirurgicales. C'est désormais le cas et grâce à la présence de l'équipe suisse, il n'est plus nécessaire de transporter les blessés et les malades devant être opérés jusqu'à l'hôpital de la province où ils arrivaient souvent trop tard pour être sauvés.

L'apport d'une aide directe similaire au Vietnam du Nord n'étant pas possible, la Croix-Rouge suisse a, d'entente avec la Croix-Rouge nord-vietnamienne, utilisé un don de la Confédération au montant de 500 000 francs pour la fourniture d'une installation radiologique et de 2000 boîtes chirurgicales.

L'installation radiologique se compose d'une cage télescopique suédoise facilement démontable, particulièrement indiquée pour les interventions en campagne, de l'appareil de radiologie proprement dit et de tous les accessoires requis pour assurer une exploitation rationnelle.

Les boîtes chirurgicales ont été commandées compte tenu des indications données par la Croix-Rouge vietnamienne et contiennent tous les instruments dont a besoin un médecin pour pratiquer chez des blessés les interventions chirurgicales de première urgence.

L'installation radiologique a été expédiée par bateau à destination de Hanoi au mois de juillet dernier déjà, tandis que les boîtes chirurgicales sont parties à la mi-octobre par chemin de fer pour Wladiwostock d'où elles seront acheminées par voie maritime jusqu'à Haiphong.

Nous ne pouvons arrêter l'œuvre entreprise au Vietnam. Nous nous devons au contraire de la poursuivre inlassablement, voire de l'intensifier encore. Pour cela, pour mener à bien la tâche qu'elle s'est fixée, la Croix-Rouge suisse a besoin de moyens financiers importants. Outre l'appui de nos Autorités qui lui est acquis, elle doit pouvoir compter aussi sur celui de la population suisse tout entière.

(suite page 12)



Ceux de nos lecteurs qui souhaiteraient soutenir les efforts que continue de mener la Croix-Rouge suisse au Vietnam en vue de soulager les victimes de la guerre qui y sévit sans trêve depuis des années, ont la possibilité de le faire en souscrivant un parrainage (10 francs par mois au minimum pendant 6 mois) en s'adressant à cet effet au Secrétariat central de la Croix-Rouge suisse, Taubenstrasse 8, 3001 Berne, tél. 031/22 1474, soit auprès des sections Croix-Rouge régionales.



Vietnam, jognère que tute sons mieux.

Vietnam, j'espère que tu te sens mieux, espère que la guerre va finir, espère que tu auras le gouvernement qui te convient, espère que notre gouvernement te permettra d'avoir le gouvernement que tu veux, espère qu'il y aura la paix là-bas, espère que les gens ne se feront pas tuer.

Je suis heureux que tu as un jour de paix à cause de la Noël.
J'espère que tu auras la paix tout le temps.

Larry Jacobs (âgé de 6 ans)